

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-17-GT

Programmateur d'intermittence pour un chauffage électrique dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants, réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place sur un système de chauffage électrique par effet Joule d'un programmateur d'intermittence à heures fixes assurant une programmation journalière et hebdomadaire de la fourniture de chaleur selon les quatre allures suivantes : confort, réduit, hors-gel et arrêt.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.



5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh	cumac / n	n²	
Secteur d'activité	Zone climatique		
	H1	H2	НЗ
Bureaux	170	140	90
Enseignement	120	100	60
Commerces	120	100	70
Hôtellerie, restauration	110	90	60
Santé	180	150	100
Autres secteurs	110	90	60

Surface chauffée gérée par l'équipement (m²)

Χ